

# RELATIONS INTER-ENTREPRISES ET COMPTE PRORATA

## Public

Chargés d'affaires  
Directeurs travaux  
Conducteurs de travaux  
Services juridiques  
Autres

## Pré requis

Validé avec le client

## Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

## Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %  
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

## Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

## Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	15/09/2021	680 € HT *
REGIONS	Nous consulter	680 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	400 € HT

\* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

[infos@btpserv.com](mailto:infos@btpserv.com) – 01 40 69 52 80

## Objectifs

Pallier les insuffisances résultant des CCAG et des CCAP travaux  
Gérer la répartition des responsabilités en cas de dégradation en cours de chantier  
Gérer les dépenses et y faire participer les intervenants concernés

## Contenu

### Donner un cadre contractuel aux relations entre corps d'état différents

- Identifier les intervenants impliqués
- Gérer l'absence des liens de droit entre intervenants

### Compte inter-entreprises

- Différenciation avec le compte prorata
- Cas des relations en corps d'état séparés
- Imputations aux sous-traitants
- L'arbitrage des dépenses litigieuses
- Convention inter-entreprises acceptée par la maîtrise d'œuvre

### Compte prorata

- Nature des dépenses pouvant y être imputées
- Contenu de la norme AFNOR P03-001
- Adaptations de la norme en cas de sous-traitance et de co-traitance
- Convention de gestion du compte prorata

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2S21/14